

## Gisèle Ory et Jean Studer se parlent et communiquent ensemble...

Suite aux allégations de quelques médias, Gisèle Ory et Jean Studer tiennent à préciser les éléments suivants:

- Ils se parlent régulièrement des dossiers traités par le Conseil d'Etat neuchâtelois;
- Ils mènent des projets en commun et dans une bonne entente, comme par exemple celui du 144 ou de la santé dans les prisons, qui concernent leurs deux départements;
- Ils partagent le même avis sur de très nombreuses décisions prises au sein du Conseil d'Etat;
- Ils ont des sensibilités et des caractères différents, ce qui peut parfois provoquer un peu d'agacement, mais fait aussi la richesse de leur action au sein du PSN.

Neuchâtel, le 12 janvier 2012